



L'ÉGALITE PROFESSIONNELLE ENTRE LES FEMMES ET LES HOMMES :...

... UN COMBAT ENCORE À MENER,
UNE EGALITE QUI RESTE À CONQUERIR !!!

LA CGT EDUC'ACTION, LE SYNDICAT DE TOUS LES PERSONNELS DE L'ÉDUCATION NATIONALE

STAGE DE FORMATION SYNDICALE

OUVERT À TOUTES ET TOUS (AED, AESH, PE, PLC, PLP, pers admin, ATSS...)

VENDREDI 26 MAI 2023, 9H-16H30

MAISON DU PEUPLE DE LIMOGES

L'égalité professionnelle entre les femmes et les hommes a fait l'objet de 2 protocoles dans la Fonction publique, en 2013 et 2018 avant que la très contestée loi dite "de transformation de la Fonction publique" (LTFP) n'y consacre son titre V. Le cadre juridique est donc posé pour que cessent ces inégalités. Pourtant, la CGT fait le constat qu'il persiste des inégalités très fortes au sein de la Fonction publique et de l'Education Nationale.

Tout s'est passé comme si l'État n'avait pas la responsabilité d'un employeur et pouvait se dédouaner d'appliquer ces principes d'égalité de façon effective alors qu'il se doit d'être exemplaire. Il est temps que cela cesse.

Mais pour cela, il faut prendre conscience des inégalités, les mesurer pour pouvoir les dénoncer et les combattre. C'est ce que la CGT Educ'Action vous propose au cours de cette journée.

1- LA RÉALITÉ DES INÉGALITÉS : LES MESURER POUR MIEUX LES COMBATTRE NOTRE MÉTIER

Pour pouvoir combattre des inégalités, il faut pouvoir les mesurer pour mieux les mettre en évidence. Or, dans ce domaine, l'employeur ne respecte là encore pas toujours le droit. A l'échelle locale, il est particulièrement difficile d'avoir

« DANS LE CORPS DE PE, LE SALAIRE DES FEMMES EST INFÉRIEUR À CELUI DES HOMMES DE 280€ BRUT/MOIS. »

« DANS LE SECOND DEGRÉ, LES HOMMES PERÇOIVENT EN MOYENNE 29% DE PRIMES EN PLUS. »

2— DU SLOGAN À L'EGALITE EFFECTIVE : UN MANQUE EVIDENT D'ENGAGEMENT DE L'INSTITUTION

Le cadre législatif et réglementaires sont posés. Les engagements sont pris. Mais dans la réalité concrète de la gestion des carrières, l'Égalité n'est que trop souvent un slogan. Pourtant, l'administration a aujourd'hui tous les leviers pour corriger ces inégalités.

« DANS LE CORPS DE PE, 4% DES FEMMES SONT À LA CLASSE EXCEPTIONNELLE, 9.4% DES HOMMES ! »

« DANS LE SECOND DEGRÉ, LES HOMMES PERÇOIVENT EN MOYENNE 51% DE RÉMUNÉRATION POUR HEURES SUPPLÉMENTAIRES DE PLUS QUE LES FEMMES. »

3— DU SLOGAN À L'EGALITE EFFECTIVE : UN MANQUE EVIDENT D'ENGAGEMENT DE L'INSTITUTION

Aujourd'hui, en analysant les inégalités constatées et les mécanismes qui mènent à ces inégalités, on mesure que les propositions de la CGT Educ'Action, organisation féministe engagée dans ce combat pour l'Égalité, sont de nature à corriger ces inégalités, à permettre d'accéder à l'égalité réelle !

COMMENT PARTICIPER ?

Chaque agente et chaque agent a droit à 12 jours de formation syndicale par an. Un droit ne s'usant que si l'on ne s'en sert pas ! Dépêche toi de faire le nécessaire pour participer à cette journée, informes en tes collègues.

Pour cela, il suffit d'envoyer l'un des modèles ci-dessous à sa ou son supérieur.e hiérarchique en mettant en copie la CGT Educ'Action avant le 23 avril, soit un mois avant la tenue de la formation. Une attestation de présence te sera ensuite remise lors du stage.

Une réponse te sera apportée. L'absence de réponse 15 jours avant le stage vaut accord tacite. En cas de difficulté ou de question, n'hésite pas à nous contacter.

Modèle de courrier à retrouver en modifiable à télécharger sur le site de la CGT Educ'Action Limousin

Nom Prénom
Corps
Adresse professionnelle

àle

A Madame la Rectrice de l'Académie de Limoges
S/C de Monsieur le / Madame la Proviseur (lycée)/Principal (collège)

Pour les PE

A Madame la Directrice Académique / Monsieur le Directeur Académique
S/C de Monsieur l'Inspecteur de la circonscription

Objet : demande de congé pour formation syndicale en référence au décret n°84-474 du 15/06/84

Monsieur le Recteur / Madame la Directrice Académique

J'ai l'honneur de vous demander l'autorisation de m'absenter de l'établissement le vendredi 26 mai de 9h à 17h afin de participer à un stage de formation syndicale.

Je vous précise qu'il s'agit d'une session organisée par « la formation syndicale CGT », organisme agréé à dispenser cette formation. Je vous ferai parvenir un certificat de présence à l'issue de ce stage.

Veillez agréer Monsieur le Recteur / Madame la Directrice Académique, mes salutations distinguées.

signature

“ on a l'illusion que le statut général des fonctionnaires serait une garantie suffisante du respect de l'égalité ”



cgt.education.limousin@gmail.com

06 70 36 51 29

[@ActionLimousin](https://twitter.com/ActionLimousin)



@twitter